

COMMUNIQUÉ de presse

Le préfet de la MRC Pontiac fait connaître ses priorités de développement

Campbell's Bay, le 16 juin 2015 – C'est en présence des 18 maires et mairesses de la MRC Pontiac le 26 mai dernier que le préfet, M. Raymond Durocher, a annoncé ses priorités de développement pour le comté. Les projets phares qu'il a soulignés touchent les quatre secteurs économiques clés du plan stratégique Vision Pontiac 2020, soit: l'agriculture, la foresterie, le commerce et le tourisme.

Certains projets font déjà route à bonne allure. Par exemple, dans le cadre des actions préconisées dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la Coopérative Houblon Pontiac a récemment obtenu l'engagement financier de plusieurs instances gouvernementales pour l'achat d'une granuleuse haut de gamme qui donnera un net avantage concurrentiel au Pontiac sur le marché des microbrasseries de l'Est canadien et américain.

Sur le plan du développement forestier, l'élaboration d'une stratégie de mise en valeur de la biomasse est en cours et sur le point de faire son entrée publique.

Pour d'autres projets, « il s'agit de dépoussiérer les dossiers », affirme M. Durocher.

La réalisation d'un parc national sur la rivière Dumoine est un exemple d'anciens dossiers qui doit être relancé. Tout comme le projet de construction d'un pénitencier qui avait fait couler beaucoup d'encre entre 2007 et 2010. Un document exploratoire du Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation présenté en 2007, lequel soulevait les nombreux avantages du territoire de la MRC Pontiac pour l'implantation d'un pénitencier fédéral, est toujours valable. La sous-capacité d'accueil des prisons en sol québécois et canadien persiste et pourrait faire ce projet renaître de ses cendres.

La Loi 28 et la restructuration de la MRC Pontiac

La Loi 28, adoptée récemment, place la responsabilité du développement économique d'un territoire dans la MRC. L'une des étapes du cheminement de la Loi 28 dans la MRC de Pontiac fut de reprendre les dossiers de développement et de mettre en place une équipe multidisciplinaire à partir du personnel affecté au développement rural et économique à la Corporation de développement économique (CDE). La fermeture du CLD, qui a été grandement médiatisée au cours des derniers mois, fait également partie de cette restructuration qui rendra la SADC Pontiac le guichet unique de prestation de services aux entrepreneurs du territoire à compter du 1^{er} juillet 2015.

- 30 -

Source:

Danielle Belec

d.belec@mrcpontiac.qc.ca

Tél.: 819-648-5689 poste 127



PRESS RELEASE

The MRC Pontiac Warden Reveals His Development Priorities

Campbell's Bay, June 16, 2015 – At the last MRC Pontiac Council meeting, Warden Raymond Durocher announced his development priorities for the County to the 18 mayors in attendance. The flagship projects he mentioned touch the four key economic sectors highlighted in the MRC's strategic development plan, Vision Pontiac 2020: agriculture, forestry, commerce, and tourism.

Significant inroads have already been made in some projects. As an example, in the context of actions recommended in the *Agricultural Zone Development Plan* (PDZA), the *Coopérative Houblon Pontiac* recently received the financial commitment of several government bodies for the purchase of a premium pelletizer, which will give Pontiac a clear competitive advantage on the Eastern Canada and U.S. microbrewery markets.

In terms of forestry development, the MRC is working on a soon-to-be-revealed strategy for the utilisation of the forest biomass.

In other cases, "what we need to do is dust off some old files," said Durocher.

The development of a national park on the Dumoine is an example of a file that should be revived; as is the penitentiary project, which was the subject of several headlines between 2007 and 2010. An exploratory paper presented in 2007 by the Québec *Economic, Innovation, and Export Development Ministry* (MDEIE), which raised the numerous advantages of building a federal prison in the Pontiac, is still feasible. The continued overcrowding problem in Québec and Canadian prisons may well serve as the catalyst that makes this project rise from its ashes.

Law 28 and MRC Pontiac Reorganisation

The recently adopted Law 28 makes *Regional County Municipalities* (MRC) responsible for their territory's economic development. One of the steps in implementing Law 28 in the Pontiac was to take over the development files and set-up a multidisciplinary development team from the rural and economic development staff at the CDE. The heavily publicized CLD closure is also part of this reorganization which will make the SADC Pontiac the one-stop-shop for services to local entrepreneurs effective July 1st, 2015.

- 30 -

Source:

Danielle Belec

d.belec@mrcpontiac.qc.ca
Tel.: 819-648-5689 ext. 127